



La bibliothèque réouvrira le mardi 7 septembre aux horaires habituels :  
mardi et jeudi de 17 h à 19 h et le mercredi de 15 h à 18 h.  
Pour pouvoir y accéder, suite aux décisions gouvernementales, il est  
désormais nécessaire de présenter votre passe sanitaire.



Dans le but de réduire les risques de transmission  
de la Covid-19, l'accès à ce lieu nécessite la

## PRÉSENTATION D'UN PASS SANITAIRE

Pass sanitaire dans  
TousAntiCovid Carnet



Pass sanitaire  
sur papier



OU

La conformité du pass sanitaire sera vérifiée  
**à l'entrée** selon les règles en vigueur.  
La vérification ne permet **ni d'avoir accès,**  
**ni de stocker** vos données médicales.



Conformément à la loi relative à la gestion de la crise sanitaire, l'accès à certains lieux, établissements et activités accueillant du public est soumis à la présentation du pass sanitaire.  
Le dispositif a été développé dans le respect de l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés concernant le respect des données personnelles. Retrouvez toutes les informations concernant le traitement des données du pass sanitaire sur la fiche de mentions RGPD.